

SECTEUR

Divertissement et médias

Nos avocats du secteur du divertissement et des médias fournissent des services liés aux aspects créatifs et commerciaux du secteur.



Expertises Connexes

- [Droit de la concurrence](#)
- [Droit du travail et de l'emploi](#)
- [Fiscalité](#)
- [Fusions et acquisitions](#)
- [Intelligence artificielle](#)
- [Jeux vidéo](#)
- [Marchés financiers](#)
- [Respect de la vie privée et gestion de l'information](#)
- [Secteur du jeu](#)
- [Technologie](#)

Le secteur canadien du divertissement et des médias connaît une transformation numérique sans précédent. L'évolution rapide des modes de consommation et des plateformes oblige les entreprises à relever un double défi : attirer et fidéliser de nouveaux publics tout en composant avec un cadre réglementaire et des exigences en matière de confidentialité des données toujours plus complexes.

Qu'ils œuvrent dans les domaines du cinéma et de la télévision, de la radiodiffusion, de la fourniture de contenu, de la distribution, du spectacle sur scène, de la publicité, de la production, de la musique ou de l'édition, les acteurs du secteur doivent pouvoir répondre aux attentes changeantes des consommateurs tout en respectant les exigences de conformité rigoureuses. Des règles complexes entourant l'octroi de licences et le contenu canadien aux occasions de fusions et acquisitions et de financements qui façonnent la consolidation du marché, nous aidons nos clients à lancer, développer et protéger leurs activités.

Ce que nous pouvons faire pour vous

Chez Osler, nous conseillons certaines des marques de divertissement et des sociétés de médias les plus reconnues au monde sur leurs enjeux transactionnels et réglementaires les plus stratégiques. Grâce à notre expertise dans les domaines suivants, nous pouvons vous aider à vous y retrouver dans le cadre juridique unique de ce secteur :

- **Réglementation et conformité** : des conseils stratégiques sur les exigences relatives au contenu canadien, les licences de radiodiffusion, les restrictions imposées en matière de propriété étrangère et les questions concernant le contrôle canadien.
- **Protection de la vie privée et gestion des données** : un accompagnement prospectif en matière de protection des données des consommateurs, de conformité de l'écosystème numérique et d'adaptation aux attentes en constante évolution des dirigeants politiques et des organismes de réglementation.
- **Opérations stratégiques** : une aide à la structuration et à la réalisation de fusions et acquisitions, de financements sur les marchés financiers et d'acquisitions complexes visant à soutenir votre croissance.

- **Structuration fiscale** : des conseils sur des stratégies d'optimisation et sur la conformité pour les activités dans les médias et sur des questions fiscales spécialisées.
- **Litige et résolution des différends** : une représentation dans des litiges, notamment en matière de droit d'auteur, de propriété intellectuelle et de litiges contractuels complexes. Une expertise intégrée de premier plan

Nous mobilisons, au sein de notre réseau national, les expertises les mieux adaptées pour relever vos défis les plus complexes. Cette approche concertée vous donne accès aux experts de nos groupes Marchés financiers, Fusions et acquisitions, Respect de la vie privée et gestion de l'information et Fiscalité — tous reconnus parmi les meilleurs par *Chambers Canada* — ainsi qu'à nos équipes de premier plan de nos groupes Droit de la concurrence et Litiges. Nous vous offrons ainsi des solutions juridiques efficaces, stratégiques et sur mesure, quelle que soit la taille de votre entreprise.

Personnes-ressources



Eric M. Levy

Associé, Droit des sociétés, Toronto, Montréal



Manon Thivierge

Associée, Fiscalité, Montréal



Hugo-Pierre Gagnon

Associé, Droit des sociétés, Montréal